Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction Générale de l'Administration **Sous-direction du Développement Professionnel et des Relations sociales** **Bureau de la Formation continue** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS sp** **Suivi par :** Christiane GUINGAND **Tél : 04.37.48.37.62** **Fax : 04.37.48.37.55** **Réf. Interne :** **Réf. Classement :**	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDPRS/N2004-1376** **Date: 23 décembre 2004**

Date de mise en application : immédiate

Dates limites de réponse :
1er février 2005
1er septembre 2005

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de service d'Administration Centrale, des Services Déconcentrés, des Etablissements d'Enseignement et des Etablissements publics.

Nombre d'annexes: 4

Objet : formation des formateurs internes : programme 2005

Résumé : Dispositifs de formation proposés aux formateurs internes

Mots Clés : formation - formateurs internes - pédagogie - animation - échanges de pratiques

DESTINATAIRES	
Pour exécution : Administration Centrale Services déconcentrés Etablissements publics	Pour information : Organisations syndicales

Etre formateur interne demande des qualités personnelles : sens de la communication, envie de transmettre et de partager, ouverture d'esprit, écoute, dynamisme, auxquelles s'ajoutent des compétences spécifiques qui pourront être acquises ou améliorées grâce au dispositif de formation mis en place par le bureau de la formation continue.

La présente note de service décrit les dispositifs de formation proposés aux formateurs internes, afin de faciliter leur pratique de formateur, de leur permettre de développer les compétences nécessaires à la qualité des formations qu'ils assurent, et de répondre avec pertinence à des demandes de formation.

I - Les formateurs internes du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité

Les formateurs internes sont des agents du MAAPR, qui, quels que soient leurs statuts, leurs grades, ou leurs affectations, disposent d'un savoir spécifique lié à la complexité des missions, d'une compétence ou d'une expertise dans le domaine de leur intervention qu'ils souhaitent transmettre en intervenant dans des dispositifs de formation de toute nature.

Ils sont susceptibles d'assurer des missions de :

- animation de formation
- conception en fonction de cahiers des charges élaborés par un commanditaire
- conseil et appui à la demande d'un service
- évaluation pour une action de formation

Les conditions de pratique de l'activité de formateur interne sont précisées dans la note de service DGA/SDDPRS/N2004-1269 du 5 octobre 2004 à laquelle est annexée une convention annuelle d'exercice de l'activité de formateur interne : document contractuel signé entre le formateur interne et son supérieur hiérarchique, permettant de formaliser toute intervention.

II - Les formations proposées

Module de base généraliste : fiche descriptive annexe I
2 formations sont proposées en 2005

Ce module découpé en 2 périodes distinctes mises à profit pour produire un travail d'intersession, s'adresse à des agents qui sont sollicités par des responsables de formation du ministère, pour intervenir comme formateurs dans les actions de formation qu'ils organisent.
Il concerne également les personnels qui assurent déjà des formations, sans avoir pu bénéficier d'une formation de formateur comportant un volet pédagogique significatif.

Il est recommandé à tous les formateurs internes du Ministère de l'Agriculture de suivre au minimum le module de base généraliste s'ils n'ont pas suivi de formation équivalente.
Outre les connaissances et les outils facilitant leur activité de formateur interne, il leur apportera les informations et les contacts nécessaires pour se faire connaître et pour s'intégrer dans le réseau des formateurs internes du ministère.

Modules de perfectionnement :
Les deux modules de perfectionnement sont destinés à l'approfondissement des compétences générales des formateurs internes.

. animer une action de formation : fiche descriptive annexe II

Ce module porte sur la création par le formateur interne des conditions d'une relation pédagogique avec le formé favorisant son apprentissage.

. animer des groupes d'échanges de pratiques : fiche descriptive annexe III

Les groupes d'échanges de pratiques permettent la mise en partage des pratiques professionnelles des participants, afin de répondre à diverses finalités : analyse, clarification, optimisation ou harmonisation des pratiques, résolution de problèmes, voire identification de nouvelles pratiques émergentes.

Les réunions d'échanges de pratiques concourent à la formation des participants en favorisant :
- l'identification, la formalisation et la conceptualisation par le groupe des savoirs et des compétences attachées à ces pratiques
- leur capitalisation
- leur appropriation par chaque participant

Une formation est donc proposée aux animateurs de ces groupes, ainsi qu'aux formateurs internes qui souhaitent développer cette pratique.

III - INSCRIPTIONS

Les fiches descriptives des modules de formation et une fiche d'inscription sont annexées à la présente note.

Les fiches d'inscription doivent être adressées :
- **avant le 1er février 2005** pour les actions se déroulant au 1er semestre 2005
- **avant le 1er septembre 2005** pour les actions se déroulant au 2ème semestre 2005

au Bureau FORMCO– antenne de Lyon
DIREN – 208 bis, rue Garibaldi – 69422 Lyon cedex 03

Pour toute information complémentaire concernant ces formations, les personnes intéressées pourront contacter :
Christiane GUINGAND
Bureau de la formation continue – antenne FORMCO Lyon
tél. : 04.37.48.37.62 fax : 04.37.48.37.55
christiane.guingand@agriculture.gouv.fr

Pour ce qui concerne l'organisation pratique des formations, ils pourront s'adresser à :
Ghislaine FEYEN
Secrétaire de l'antenne FORMCO Lyon
tél. : 04.37.48.37.60 fax : 04.37.48.37.55
ghislaine.feyen@agriculture.gouv.fr

La totalité des frais engagés (déplacements, hébergement, repas) est prise en charge par le bureau de la formation continue, sur la base de la réglementation en vigueur. Les frais de déplacement des agents utilisant leur véhicule personnel seront dorénavant remboursés sur la base du tarif kilométrique SNCF 2ème classe.

Je vous rappelle que la politique de formation continue du MAAPR s'appuie entre autres sur les réseaux de formateurs internes. Leur place a été réaffirmée dans les préconisations contenues dans la note d'orientation pour les formations nationales, régionales et locales des personnels en 2005, validé par le comité d'orientation de la formation continue que j'ai présidé le 12 mai 2004.

Je vous demande donc d'assurer une large diffusion de la présente note et de soutenir, voire de susciter les initiatives de vos collaborateurs désireux de devenir formateurs internes ou de perfectionner leur pratique pédagogique.

Le Directeur Général de l'Administration

Jean-Marie AURAND

MODULE DE BASE

Public

- tout personnel du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité détenant une compétence particulière dans son domaine d'activité, ou une expertise, et qui est appelé à assurer une activité de formation (conférences, cours, animation de stages …)

- tout personnel du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité intervenant déjà dans des actions de formation et qui désire se perfectionner ou actualiser ses pratiques.

Objectifs

Permettre aux participants d'acquérir et de développer des capacités pour :
- connaître les finalités d'une action de formation,
- s'approprier le cahier des charges établi par son commanditaire
- construire une action de formation (objectifs pédagogiques, choix des modalités de formation, conditions de réalisation, …),
- l'animer en tenant compte des spécificités de la pédagogie d'adultes,
- se sensibiliser aux modalités de son évaluation.

Contenu

- la formation : concept et outils au service du développement des compétences,
- le cahier des charges d'une action de formation,
- définition et formalisation d'objectifs pédagogiques,
- méthodes pédagogiques et modalités de formation,
- méthodologie d'élaboration d'une action de formation,
- l'animation d'une séquence de formation,
- l'évaluation en formation.

Déroulement pédagogique

- alternance d'apports théoriques et pratiques. Mise en situation et exercices d'application.

- les stagiaires élaboreront un projet entre les deux sessions, qui servira de base à une mise en situation de formateur au cours de la deuxième session.

Durée
3 jours + **2 jours** sur la base d'un travail d'intersession.

Lieu	Dates	Code
LYON	- du **9 mars** à 9h30 **au 11 mars 2005** à 16h00 **et** du **5 avril** à 9h30 **au 6 avril 2005** à 16h00	**72949**
LYON	- du **18 octobre** à 9h30 au **20 octobre 2005** à 16h00 **et** du **17 novembre** à 9h30 au **18 novembre 2005** à 16h00	**72950**

ANIMER UNE ACTION DE FORMATION

Public

- tout formateur interne souhaitant perfectionner ses pratiques.

Pré requis

- avoir suivi le module de base généraliste ou une formation similaire, interne ou externe au Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, (1)

et - posséder une expérience préalable de formateur (conférences, animation de journées de formation…)

Objectifs

Permettre aux participants de créer les conditions d'une relation pédagogique favorisant les apprentissages et la dynamique d'un groupe en formation, en étant capables de :
- maîtriser les trois grandes fonctions de l'animation assurée par le formateur d'une action de formation (production, facilitation, régulation),
- connaître les règles de fonctionnement d'un groupe
- connaître les processus d'apprentissage chez l'adulte,
- connaître les ressources des méthodes actives,
- concevoir et utiliser les outils pédagogiques adéquats en fonction des situations de formation : études de cas, jeux de rôles…

Contenu

- les fonctions de la médiation en pédagogie,
- la typologie des apprenants ; les mécanismes cognitifs d'apprentissage
- les caractéristiques et spécificités des outils pédagogiques,
- la dynamique des groupes, la gestion des conflits.

Déroulement pédagogique
- alternance d'apports théoriques et pratiques ; exercices et mise en situation d'animation.

Durée

3 jours

Lieu	Dates	Code
LYON	- du **8 juin** à 9h30 au **10 juin 2005** à 16h00	**72952**

ANIMER DES GROUPES D'ECHANGES DE PRATIQUES

Public

- toute personne assurant l'animation de groupes **d'échanges, d'analyse ou d'optimisation des pratiques professionnelles** : chefs de services, animateurs de réseaux, formateurs internes, responsables de formation ….,

- tout formateur interne souhaitant développer une compétence particulière dans ce domaine.

Objectifs

Connaître les concepts et les méthodes et outils à mobiliser dans l'animation de groupes d'échanges de pratiques, pour :
- faciliter l'expression et la clarification des pratiques professionnelles de chaque participant,
- réguler les échanges au sein du groupe,
- faciliter la production de nouveaux savoir-faire,
- aider à leur capitalisation sous forme écrite

Contenu

- expérience, compétence, savoirs en usage,
- travail prescrit/travail réel, situation de travail,
- techniques de verbalisation et d'animation : technique du sosie, entretien d'explicitation, posture de l'animateur.

Déroulement pédagogique

- alternance d'exercices pratiques et d'apports théoriques.

Durée

3 jours

lieu	dates	code
LYON	- du **28 juin** à 9h30 au **30 juin 2005** à 16h00	**72953**

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la ruralité *Annexe IV*
Direction générale de l'administration
Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales
Bureau de la formation continue

FICHE DE CANDIDATURE AUX FORMATIONS DE FORMATEURS INTERNES 2005

A renvoyer à :
Antenne FORMCO-Lyon
DIREN - 208bis, rue Garibaldi - 69422 LYON CEDEX 03

Ghislaine FEYEN - Tel : 04.37.48.37.60 / Télécopie : 04.37.48.37.55

Formation de base	Formations de perfectionnement
o **module de base** (72949) - session 1er semestre du 9 au 11 mars et du 5 au 6 avril 2005 o **module de base** (72950) - session 2e semestre du 18 au 20 octobre et du 17 au 18 novembre 2005	o **animer une action de formation** (72952) - du 8 au 10 juin 2005 o **animer des groupes d'échanges de pratiques** (72953) – du 28 au 30 juin 2005

NOM : **PRENOM :**

GRADE :

AFFECTATION ACTUELLE :

. adresse administrative précise :

. téléphone : **. télécopie :**

. téléphone portable **. mél**

FORMATIONS DE FORMATEURS SUIVIES :
. avez vous déjà suivi des formations de formateurs ou des formations préparant à la qualité de formateur ? si oui préciser lesquelles :

INTITULE	STRUCTURE ORGANISATRICE	DATES

ACTIONS DE FORMATION REALISEES (formation initiale et/ou formation continue - rappel des 3 dernières actions seulement) :

NATURE	PUBLIC	DATES

MOTIVATIONS DU CANDIDAT POUR SUIVRE CETTE FORMATION :

Fait à **le**

Visa du supérieur hiérarchique **Signature du candidat**

Note de service et fiche d'inscription disponibles sur le site FORMCO accessible depuis INTRAGRI et www.formco.agriculture.gouv.fr